



FR

AL/ALAC/ST/0612/5
TEXTE ORIGINAL: anglais
DATE: 28 juin 2012
STATUT: version finale

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE
Déclaration d'ALAC sur la demande de commentaires
publics concernant les directives en matière de soutien
aux déplacements de la communauté pour l'exercice
fiscal 2013

Introduction

Par le personnel de l'ICANN

Alan Greenberg, agent de liaison d'ALAC auprès de la GNSO et membre At-Large de l'Organisation régionale At-Large pour l'Amérique du Nord (NARALO), a préparé une version préliminaire initiale de cette déclaration, après en avoir discuté au sein d'At-Large.

Le 20 juin 2012, cette déclaration a été publiée dans la [Demande de commentaires publics d'At-Large pour l'exercice fiscal 2013](#).

Le même jour, un appel à commentaires sur la version préliminaire de la déclaration a été lancé auprès des membres d'At-large par le biais de la liste de diffusion d'ALAC.

Le 28 juin 2012, cette déclaration a été discutée lors de la [Réunion de synthèse d'ALAC et de la direction régionale](#).

Pendant cette réunion, la déclaration préliminaire a été débattue par tous les membres d'At-Large présents ainsi que par tous les participants à distance. Une deuxième version préliminaire a été rédigée après avoir incorporé les commentaires et les suggestions de tous les membres.

Le président d'ALAC a ensuite demandé de procéder au vote de ratification de la déclaration.

Suite au vote, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

Le président a ensuite demandé à ce que la déclaration soit transmise au processus de commentaires publics, et qu'on mette en copie le membre du personnel de l'ICANN responsable de cette question.

[Fin de l'introduction]

La version originale de ce document, rédigée en anglais, est disponible à l'adresse <http://www.atlarge.icann.org/correspondence>. En cas di différence d'interprétation entre une version non anglaise de ce document et le texte original, c'est ce dernier qui fait foi.

Déclaration d'ALAC sur la demande de commentaires publics concernant les directives pour le soutien aux déplacements de la communauté pour l'exercice fiscal 2013

Au nom d'ALAC et d'At-Large, nous aimerions remercier l'ICANN du soutien continu aux déplacements, car il est essentiel pour qu'At-Large puisse remplir son mandat. Toutefois, nous avons quelques commentaires à propos de la section du soutien aux déplacements d'At-Large.

1. Le concept de réaffectation du financement assigné aux 10 leaders régionaux pour les assemblées régionales a été rejeté à maintes reprises par l'ALAC pour des raisons très bien documentées. La présence des leaders régionaux dans les réunions de l'ICANN est absolument nécessaire pour l'efficacité d'At-Large. En outre, il n'est pas correct de dire que c'est la manière dont la participation à Dakar et au Costa Rica a été financée. Dans les deux cas, des financements séparés ont été disponibles. Ces références obsolètes devraient être éliminées des sections 3 et 5.
2. En ce qui concerne le financement des assemblées ou des sommets régionaux, l'ALAC mène actuellement des conversations avec les cadres financiers de l'ICANN. Ceci est documenté dans la section 6 des demandes spéciales.
3. Pour ce qui est du concept qu'At-Large a seulement besoin de soutien pendant son « démarrage », il faut dire qu'il a toujours été clair pour tous ceux concernés par At-Large que le retrait du soutien aux déplacements annulerait effectivement toute possibilité d'efficacité d'ALAC et At-Large. Il est vrai qu'il y en a qui ont proposé moins de financement ou même aucun financement, mais ce concept n'a été jamais mis en place et il ne le serait pas non plus si l'ICANN demandait les commentaires de la communauté mondiale d'utilisateurs d'Internet.